



Dammarie les Lys le, 7 juin 2011

Objet : **Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du C.S.G.**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du C.S.G, qui aura lieu :

Le vendredi 24 juin 2011 à 19h00

Salle Paroissiale, Eglise Notre – Dame de la Visitation
Place Paul Bert DAMMARIE-LES-LYS

Ordre du jour :

- Emargement des adhérents
- Nomination des scrutateurs
- Vérification des pouvoirs
- Rapport moral du Président
- Vote du rapport moral
- Rapport financier
- Vote de l'exercice 2010
- Vote du budget prévisionnel 2011
- Rapport des commissions
- Rentrée 2011/2012
- Réponses aux questions posées par écrit par les adhérents

En vertu des statuts en vigueur, nous vous rappelons qu'en cas d'indisponibilité, vous pouvez vous faire représenter par un membre de l'association, dans la limite d'un pouvoir par membre électeur présent. (voir formulaire joint) Pour la validité de l'Assemblée Générale annuelle, la présence du 5^{ème} des membres électeurs est nécessaire. Les statuts de l'association sont consultables sur le site internet du CSG.

Sont membres électeurs les personnes ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois âgées de 16 ans au moins au jour de l'assemblée (arrêté Missofe du 19 juin 1967) et à jour de leurs obligations financières.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir au siège du club avant le 21 juin 2011

- Les questions que vous désirez voir figurer à l'ordre du jour.

Les personnes souhaitant être cooptées au Comité de Direction, sont priées de se faire connaître auprès du Président, soit par mail, soit par écrit au siège de l'association.

Comptant sur votre présence à cette assemblée Générale Annuelle Ordinaire, et vous remerciant par avance de votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de nos salutations sportives.

Pour le Comité de Direction, **Roland Deneuille Président du CSG.**

